RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 00293
Numéro SIREN : 410 316 699
Nom ou dénomination : VENTECH

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2013 sous le numéro de dépôt 76011



1307608301

DATE DEPOT :	2013-08-16
NUMERO DE DEPOT :	2013R076011
N° GESTION :	1997B00293
N° SIREN :	410316699
DENOMINATION :	VENTECH
ADRESSE :	47 avenue de l'Opéra 75002 Paris
DATE D'ACTE :	2013/07/11
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	NOMINATION DE MEMBRE DU DIRECTOIRE

1997 B 00293
EC du 11.07.13 : OT

"VENTECH"

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 310 000 €

Siège social : PARIS (75002) – 47, avenue de l'Opéra
410 316 699 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 11 JUILLET 2013

Greffe du tribunal de commerce de Paris
Acte déposé le :
16 AOUT 2013
Sous le N° : R07601

L'an deux mille treize, le onze juillet à 17 heures, le Conseil de Surveillance de la société "VENTECH" (ci-après la "**Société**"), s'est réuni au siège social, sur convocation de son Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
- Examen de l'activité au cours du 1er semestre 2013
- Revue de portefeuille au 30 juin 2013
- Nomination d'un nouveau membre du Directoire
- Questions diverses.

Assistent à la réunion et ont émargé le registre des présences :

- Monsieur Jérôme de METZ, Président du Conseil de Surveillance,
- Monsieur Cédric TOURNAY, Vice-Président du Conseil de Surveillance,
- La société VENTECH GLOBAL Sarl, membre du Conseil de Surveillance, représentée par son représentant permanent, Monsieur Marc TAIEB.

Le Conseil, réunissant la présence effective de tous ses membres, peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jérôme de METZ en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance.

Monsieur le Président constate que sont également présents :

- Monsieur Alain CAFFI, Président du Directoire,
- Monsieur Jean BOURCEREAU, Directeur Général et Membre du Directoire,
- Madame Claire Houry, General Partner,
- Madame Emmanuelle de ROUX, en sa qualité de Directeur Administratif Financier de la société VENTECH.

Absent et excusé :
- Eric HUET, Membre du Directoire.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

(...)

DELIBERATION SUR LA NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU DIRECTOIRE

Monsieur le Président fait part aux membres du Conseil du souhait émis par le Directoire, de lui adjoindre un nouveau membre, et de nommer Christian CLAUSSEN qui a rejoint Ventech courant juin 2013, en qualité de Général Partner.

Monsieur Christian CLAUSSEN serait candidat à ce poste.

Puis, il rappelle les dispositions de l'article 12 des statuts aux termes duquel, les membres du directoire sont nommés par le conseil de surveillance qui en fixe le nombre sans toutefois pouvoir excéder le chiffre de cinq.

A ce jour, le Directoire est composé de quatre membres.

En conséquence, Monsieur le Président propose au Conseil de fixer le nombre de membres du Directoire à cinq, et de nommer Monsieur Christian CLAUSSEN, en qualité de nouveau membre du Directoire.

Puis, le Président donne la parole aux membres du Conseil de Surveillance.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, fixe à cinq le nombre de membres du Directoire de la Société, et, nomme en conséquence Monsieur Christian CLAUSSEN, né le 4 novembre 1963 à Berlin (RFA), demeurant à Munich (80336) – Saint Pauls-Platz, en qualité de membre du Directoire, pour la durée du mandat du Directoire, soit jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en 2016 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2015.

Monsieur le Président indique que le nouveau membre du Directoire a, dès avant ce jour, accepté le mandat qui pourrait lui être confié par le Conseil de Surveillance. Il a par ailleurs précisé qu'il ne faisait l'objet d'aucune interdiction ou incompatibilité à l'exercice de ses fonctions et qu'il n'est pas touché par la limite légale relative au cumul du nombre de mandats d'administrateur, de membre du Conseil de Surveillance, de Directeur Général, de membre du Directoire et de Directeur Général Unique de sociétés anonymes.

En tant que de besoin, le Conseil de Surveillance confirme que cette nomination est sans incidence sur le contrat de travail dont est titulaire Monsieur Christian CLAUSSEN, ce dernier n'étant pas rémunéré au titre de ses fonctions de membre du Directoire.

En conséquence, la composition du Directoire sera désormais la suivante :

- Monsieur Alain CAFFI, membre et Président du Directoire ;
- Monsieur Jean BOURCEREAU, membre et Directeur Général.
- Monsieur Eric HUET, membre,
- Madame Claire HOURY, membre,
- Monsieur Christian CLAUSSEN, membre.

POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

Le Conseil de Surveillance donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue d'effectuer toutes formalités qu'il appartiendra.

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h00.

*
* *

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par tous les membres du Conseil de Surveillance.

Alain CAFFI
Président du Directoire